

Règlement du 3^{ème} Bike and Run de Breuil Magné

1.- Organisation et Affiliation :

Le Bike and Run de Breuil-Magné est organisé par le Raid Du Tri Nature avec le concours de la ville de Breuil-Magné.

Cette épreuve est affiliée à la Fédération Française de Triathlon.

Elle aura lieu le dimanche 28 octobre 2018 à partir de 12H00.

2.- Participation :

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFTRI et non licenciés, des catégories « jeunes » (mini-poussins à juniors) à « adultes » (sénior et masters).

Le Bike & Run est une pratique qui consiste à enchaîner la course à pied et le vélo par équipe, avec un seul vélo pour 2 équipiers.

La réglementation de la FFTRI s'applique à cette épreuve et une attention particulière sera portée aux points de règlement suivants :

- Un seul concurrent à la fois est autorisé à monter sur le vélo. Les relais sont libres mais le vélo doit être passé de la main à la main. Le vélo doit faire la totalité du parcours et les deux coéquipiers doivent obligatoirement franchir la ligne d'arrivée ensemble.
- **Le port du casque vélo est obligatoire avec jugulaire fermée durant toute l'épreuve pour les 2 concurrents.** Il doit être à coque dure, homologué (sans modification après fabrication)
- Les dossards devront être placés sur le buste.
- Sur la course des 6-9 ans, une plaque vélo avec le numéro de dossard sera donnée et devra être positionnée sur le guidon afin d'être lisible lors du franchissement de la ligne d'arrivée.
- Il est interdit aux concurrents de recevoir de l'aide extérieure sous peine de disqualification.
- Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des arbitres, celles-ci sont sans appel.
- La course se déroulant en milieu naturel, il est strictement interdit de jeter tout débris sur le parcours.
- Les distances ou/et les parcours pourront être modifiés selon l'état du parcours.

3.- Distances :

Course 6-9 ans (nés de 2012 à 2009)	1,5 kms	(une boucle)
Course 10-13 (nés de 2008 à 2005)	3 kms	(deux boucles)
Course XS (nés à partir de 2006)	10 kms	(une boucle)
Course S (nés à partir de 2002)	20 kms	(deux boucles)

4.- Droit d'accès :

Les concurrents non licenciés à un club FFTRI doivent s'acquitter, en plus des frais d'organisation d'un pass compétition (assurance) récupéré lors de l'inscription et fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de moins d'un an.

Seuls les double licenciés FFC **et** FFA sont dispensés de présenter un certificat médical mais doivent s'acquitter du pass compétition en plus des frais d'organisation.

Une seule des deux licences est possible mais ne peut remplacer le certificat médical pour la seconde discipline.

Les licenciés FFTRI en catégorie « Loisirs » avec mention compétition doivent s'acquitter d'un pass compétition en plus des frais d'organisation.

Les autres licenciés FFTRI en catégorie « Loisirs » et ceux en catégorie « Dirigeant » doivent fournir un certificat médical et s'acquitter du pass compétition.

Les mineurs non licenciés doivent présenter une autorisation parentale.

5. Inscriptions et tarifs :

L'inscription est faite sur papier.

Des inscriptions sur place pourront être prises en compte le jour de l'épreuve **dans la limite des places disponibles** avec une majoration de 5€ par équipe.

Le tarif pour les épreuves :

- 6-9 et 10-13 est fixé à 6 euros pour l'équipe,
- XS est fixé à 18 euros pour l'équipe
- S est fixé à 22 euros pour l'équipe.

Tout dossier incomplet est déclaré nul.

Pour les épreuves XS et S, un euro sera reversé par concurrent (soit deux euros pour l'équipe) à la Ligue Nouvelle Aquitaine de triathlon.

Il convient d'ajouter 2,50 euros par non licencié au titre du pass compétition (ex 1 licencié et 1 non licencié sur l'épreuve XS = 18 + 2,5 soit 20,5 euros ; 2 non licenciés sur l'épreuve S = 22 + 5 (2x2,5) soit 27 euros.

6. Services médicaux :

L'organisation prévoit un poste de secours à l'arrivée assuré par les sapeurs pompiers habilités.

7. Assurance et responsabilité de l'organisateur:

Les organisateurs sont couverts pour les risques en responsabilité civile auprès de l'assurance de la F.F.TRI.

Les concurrents sont couverts par leur licence FFTRI pour les licenciés, ou par le pass compétition FFTRI pour les non-licenciés.

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident, de défaillance humaine, de perte ou de vol de matériel.

8. Classement et résultats :

Le classement est fait en fonction des catégories, féminines, masculines et mixtes sur toutes catégories.

Le classement se fait en fonction de la catégorie la plus performante (ex : un Cadet et un Sénior, classement en Sénior).

9. Programme

De 12H00 à 14H00	Retrait des dossards
13H00	Course 6-9 ans
13H30	Course 10-13
14H00	Remise des prix des courses « Jeunes »
14H30	Course XS
14H50	Course S
17H30	Remise des prix des courses XS et S
18H00	Pot de l'amitié

Les exposés de course auront lieu 5 minutes avant le départ de chaque course.

10.- Droit à l'image :

Les concurrents (ou leurs parents pour les mineurs) autorisent les organisateurs à utiliser les images de l'épreuve sur lesquelles ils pourraient apparaître.

11.- Parking et stationnement :

Des aires de stationnement des véhicules seront prévues et signalées, il appartient à chacun de les respecter sous peine d'enlèvement.

Le parking situé devant la salle des fêtes sera condamné.